

## MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE ET SERVICE

### Sur procédure adaptée

Passé en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique

### ARTICLE 1 : IDENTIFIANTS

#### 1. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MORBIHAN**

21, quai des Indes

CS 30362

56323 LORIENT Cedex

Téléphone : 02 97 02 40 12

#### Personne engageant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan

En vertu de la délibération de l'Assemblée générale constitutive de la CCIM en date du 22 novembre 2016.

#### Objet du marché :

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan est actuellement doté d'un parc informatique acquis en 2016, fixes et portables, qui arrive à son terme de garantie constructeur.

Les conditions sanitaires et les nouveaux modes de travail conduisent la CCI à homogénéiser son parc et privilégier l'usage des ordinateurs portables.

La consultation porte sur l'acquisition de 80 ordinateurs portables.

#### Adresse d'exécution ou de livraison :

CCI du Morbihan – 21 quai des Indes 56323 Lorient Cedex

#### Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191.46 à R2191.62 du Code de la Commande Publique.

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan

#### Comptable assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan

## 2. Candidat – le titulaire

Nom et Prénom : .....

Agissant pour son propre compte  pour le compte de la société

Adresse du siège social : .....

.....

SIRET : .....

Téléphone : .....

Mél : .....

Compte à créditer (fournir un relevé d'identité bancaire) : .....

## **ARTICLE 2 : REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

**S'agit-il d'un marché à bons de commande :** non

**Décomposition en lots :** non

**La date limite de remise des offres est fixée au :**

**Vendredi 16 avril 2021 à 12h00.**

**La durée de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.**

Les candidats auront à produire un **dossier complet** :

- Le présent document rempli valant acte d'engagement,
- Pouvoir engageant le signataire
- DC1
- DC2
- Assurance RC Pro
- RIB

Si les offres sont signées électroniquement, la signature sera **obligatoirement au format PADES**.

## **CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE**

L'offre sera remise par voie électronique via la Plateforme : PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr/>), sur laquelle est publié ce marché.

Les dossiers dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus, ne seront pas retenus.

### **Critères et sous-critères de sélection des offres :**

- |                                  |      |
|----------------------------------|------|
| ➤ Qualité technique de l'offre : | 60 % |
| ➤ Prix:                          | 40 % |

### Renseignements complémentaires :

Pour obtenir les renseignements complémentaires nécessaires à l'établissement de leur offre et notamment suite à la visite du site le cas échéant, les candidats devront adresser une demande écrite au plus tard **trois (3) jours** avant la date limite de remise des offres :

- **En privilégiant la plateforme PLACE** de dématérialisation des procédures de marché de l'Etat et des établissements publics (<https://www.marches-publics.gouv.fr/>), via l'onglet « Questions » prévu à cet effet sur la page du marché concerné ;

### **ARTICLE 3 : MARCHÉ**

L'offre du candidat correspond à :

- L'ensemble du marché

Montant du marché : (joindre un Bordereau de prix)

POSTES	Coût €HT (à remplir par le prestataire)
80 ordinateurs portables (sans option)	
80 ordinateurs portables (+ option garantie)	

## ARTICLE 4 : DETAIL DE LA CONSULTATION

### OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur l'acquisition de 80 ordinateurs portables.

### DETAIL DE LA CONSULTATION

#### 1 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le poids de l'ordinateur et le niveau de finitions sont des critères importants, pour une longévité des équipements envisagée à au moins 3 ans, et peut-être 5 ans.

Le fournisseur devra proposer un matériel avec à minima les caractéristiques techniques suivantes :

- Format : 15.6 pouces avec clavier numérique intégré
  - Système d'exploitation : Windows 10 professionnel
  - Processeur : core i5 ou équivalent ou supérieur
  - Mémoire : 8 Go ou supérieur
  - Stockage : 256 Go SSD ou supérieur
  - Garantie : 3 ans J+1
  - Station d'accueil : avec la possibilité de rechargement de l'équipement
  - Housse de transport : adaptée au 15.6 pouces
- Option : Le fournisseur chiffrera en option le coût de la garantie 5 ans J+1

#### 2 - LIVRAISON - DELAI

L'ensemble du matériel devra être impérativement livré **dans son intégralité le 19 Mai 2021 au plus tard**, dans les locaux de la CCI du Morbihan à Lorient.

## **ARTICLE 7 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre de priorité :

- le présent document valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières (CCP).
- Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services, approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009. Il est téléchargeable sur le site : [www.marche-public.fr](http://www.marche-public.fr)

## **ARTICLE 9 : PRIX ET ECHELONNEMENT DES PAIEMENTS**

Le prix est forfaitaire et ferme.

## **ARTICLE 10 : MODALITES DE REGLEMENT DES FACTURES ET ADRESSE DE FACTURATION**

Les factures sont à adresser soit :

### 1 – Sur la plateforme <https://www.chorus-pro.gouv>

Dans un souci de simplification, la CCI du Morbihan n'a pas imposé de code de gestion et de code service pour le dépôt des factures sur cette plateforme.

Le délai maximum de paiement est fixé à 30 jours date de réception de facture jeudi suivant par virement bancaire. (merci de joindre un IBAN).

Le défaut de paiement dans le délai susvisé fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt de la BCE en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points.

### 2 – Directement à la CCI du Morbihan

*Par mél à l'adresse suivante : [fournisseurs@morbihan.cci.fr](mailto:fournisseurs@morbihan.cci.fr)*

*Par courrier à l'adresse suivante :*

CCI du Morbihan  
Service Comptabilité Fournisseurs  
21, quai des Indes  
CS 30362  
56323 LORIENT Cedex

## **ARTICLE 11 – NEGOCIATION**

Après la sélection des candidatures et l'examen des offres, une négociation pourra intervenir et concernera les 3 meilleures offres.

Si le pouvoir adjudicateur décide de recourir à la négociation, celle-ci s'effectuera dans les conditions retracées ci après :

- le pouvoir adjudicateur invitera les candidats à négocier, via la Plateforme de dématérialisation, ou par mél.
- Cet échange précisera les conditions de la négociation (forme, durée de la négociation, terme, éléments sur lesquels portera la négociation, nombre d'auditions s'il y a lieu, etc.).

Au terme de cette négociation, le pouvoir adjudicateur effectuera un classement des offres et attribuera le marché.

## **ARTICLE 12 : RESILIATION DU MARCHE**

Les dispositions du CCAG FCS sont seules applicables.

## **ARTICLE 13 : DECLARATIONS, ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR**

Le titulaire est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatives à la protection de la main d'œuvre et aux conditions de travail.

### **Dispositif de vigilance** (Article D 8222-5 du code du travail)

Le titulaire s'engage à fournir tous les 6 mois à compter de la notification du marché et jusqu'à la fin de l'exécution de celui-ci, les pièces et attestations sur l'honneur prévues à l'article D 8222-5 ou D 8222-7 du code du travail.

Les pièces et attestations mentionnées ci-dessus sont déposées par le titulaire sur la plateforme en ligne mise à disposition, gratuitement, par la CCI du Morbihan, à l'adresse suivante : **<https://www.e-attestations.com>**

A défaut, le marché pourra être résilié aux torts du titulaire. Ainsi le pouvoir adjudicateur pourra faire procéder par un tiers à l'exécution des prestations prévues par le marché, aux frais et risques du titulaire.

Le titulaire déclare :

« **je déclare sur l'honneur :**

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2ème alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2ème alinéa de l'article 433-2, 8ème alinéa de l'article 434-9, 2ème alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1er et 2ème alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement .

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

i) que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;

j) fournir à mes salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger ;

En cas de litige, la loi française est seule applicable.

Les tribunaux français sont seuls compétents. Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français. »

**SIGNATURES**

Mon offre m'engage pour la durée de validité de l'offre indiquée à l'article 2.

A ..... , le ..... A Lorient, le .....

Le candidat

Le pouvoir adjudicateur

**CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES)**

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles R2191.46 à R2191.62 du Code de la Commande Publique.

En ce qui concerne :

- La totalité du marché
- La tranche n° ... afférent au marché

(Indiquer le montant en chiffres et en lettres)

.....  
.....  
.....

À Lorient, le  
Le pouvoir adjudicateur

## **NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire, elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché.

A ..... le

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale :  SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale :  SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale :  SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

*(Chaque sous-traitant recevra une photocopie comportant la formule d'exemplaire unique avec cantonnement à sa part).*